



# SANT HERNOT YACHT CLUB

SHYC [48.10,7 N - 4.33,2 W]

## COUPE PEN HIR

Régate des samedi 6 et dimanche 7 août 2016

### AVIS DE COURSE

#### 1. REGLES

La régata sera régie par : Les RIR, (document disponible au briefing) - Le présent avis de course - La fiche course.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les voiliers habitables armés en côtiers (< 6 milles).
- 2.2. Les concurrents (au moins deux par bateau) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur **licence FFVoile valide** portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 2.3. Une licence temporaire peut être délivrée aux non licenciés à l'inscription.

#### 3. DROITS A PAYER

Membres du SHYC, gratuit. Autres concurrents 15 € par bateau.

#### 4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription : le vendredi 5 août à partir de 18h au local du SHYC. Pré-inscription par mail à « [comité@shyc.fr](mailto:comité@shyc.fr) ».
- 4.2. Briefing : le 6 août à 9h30 au local du SHYC. Heure de départ fixée au briefing.
- 4.3. Parcours : Deux manches, aller Morgat – Camaret le 6 août et retour Camaret – Morgat le 7 août.
- 4.4. Résultats et remise des prix le dimanche 7 août vers 18h30 à Morgat, salle KADOR.

#### 5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

#### 6. CLASSEMENT

- 6.1. Système de classement par manche: temps sur temps.
- 6.2. Classement général: pour chaque manche, 1er 1 point, 2ème 2 points, etc ...
- 6.3. Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.4. Les bateaux disqualifiés ou qui ont abandonné recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

#### 7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, avant, pendant, ou après la régata.



Le SHYC est affilié à la Fédération Française de Voile et soutient la station SNSM de Douarnenez  
SHYC, quai Kador, Morgat, 29160 Crozon shyc@shyc.fr tel. : 06 80 04 37 36  
<http://shyc.fr>

